

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 0014537

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6980

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom : AIT BASSOU SALAH

X3870

Date de naissance : 1945

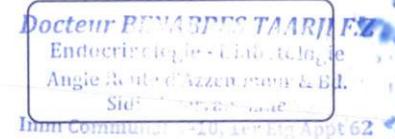
Adresse : Residence EL Khayama 6, Imm. 11, App. n° 5
CASABLANCA

Tél. : 06 76 39 22 51 Total des frais engagés : 3429,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

INP: 091019783



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : AIT BASSOU Toudij Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète + goutte

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Carablanca

Le : 28/08/2013

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07.08.23	C2	300 DH	300 DH	Dr. BEN ABBES TAARIF.Z Imme Communal N°16, 1er Etg Appt 62 Angie Résidence à Casablanca Sidi Abdellah Tél/Fax : 0522 341959
09.08.23	C2	G		Dr. BEN ABBES TAARIF.Z Imme Communal N°16, 1er Etg Appt 62 Angie Résidence à Casablanca Sidi Abdellah Tél/Fax : 0522 341959

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DADOU LAB Dr. Sidi Abdellah Lotissement Sidi Abdellah Tél/Fax : 0522 341959	09.08.23	2832,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
DOUAR LAB Dr. DADOU Laboratoire 138 Lotissement Sidi Abdellah Casablanca Date 08.08.23 GSM: +212 623 700 300 / +212 522 900 700 INPE: 093063246	B. 210	296,40 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

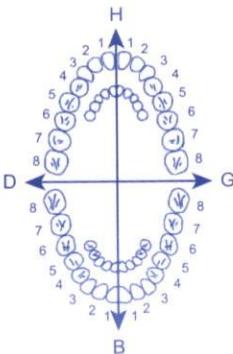
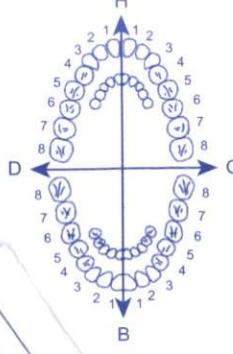
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'exécution
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION
				DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

Docteur. BENABBES TAARJI F.Z
Endocrinologue - Diabétologue

Spécialiste en Diabétologie - Cholestérol
Traitement de l'Obésité - Maigreur
Glande Thyroïde - Surrénales - Seins - Stérilité

Diplômée de l'Université René Descartes Paris V
Sur Rendez-Vous



الدكتورة ف. زين جباس التميمي
اختصاصية في أمراض الغدد - السكري
السمنة والهرمونات

خريجة كلية الطب رونى ديكارت بباريس
بالموعد

ORDONNANCE

Casablanca, le 09/08/2023

Mme A : t Bassou Touda

(437,85)

1) Janmet 50/1000



18 à 21 g après repas

(134,30 x 4)

2) Coseryl 5/100



18/1g matin

MO. Jv.

3) Uloric 400



✓ 2832,92 15 6 sur après repas

PHARMACIE FLORIDA
Dr. ZIAD Mounia
Lottissement Fiorida, Lot. 281
Sidi Maârouf - Casablanca
Tél-Fax : 0522 321959

Docteur BENABBES TAARJI F.Z
Endocrinologue - Diabétologue
Aux 4 Route d'Azemmour & Bd. Sidi Abderrahmane, Immeuble Communal 1^{er} Etage (à gauche)
Hay Hassani - Casablanca
Tél.: 0522 93 31 49 - GSM (Urgence) : 0522 90 07 85 / 0661 08 15 48 - E-mail : drbenabbes@hotmail.fr

Angle Route d'Azemmour & Bd. Sidi Abderrahmane, Immeuble Communal 1^{er} Etage (à gauche)
Hay Hassani - Casablanca

Tél.: 0522 93 31 49 - GSM (Urgence) : 0522 90 07 85 / 0661 08 15 48 - E-mail : drbenabbes@hotmail.fr

LOT 1144745
MFG 01 2023
EXP 01 2025
SN EZNPPH1YL5EWB9

PPV
11CDH70

14011071



COSYREL 10mg/5mg
30 comprimés pelliculés
PPV : 134,30 DH
Servier Maroc - Casablanca

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES
الاحتفاظ بالجرعات الموصى بها
Liste 1 - UNIQUEMENT SUR ORDONNANCE
نوع 1 - بحسب الاوامر وحدها

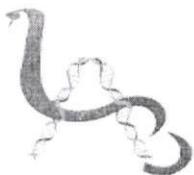
X 4
Ged

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

X 5 ←
Ged



6 118001 160495



Dr. DADOUNE Loubna
Médecin biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie
Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Virologie

مختبر التحاليل الكمية دعاء لوب

Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Facture

N° facture 23-5931

Casablanca, le 08/08/2023

Date de prélèvement 08/08/2023

Mme AIT BASSOU Touda

Code Acte	Designation Acte	Cotation
HBA1C	Hémoglobine glyquée	100
GLY	Glycémie à jeun	20
AU	Acide Urique 1	30
TG	Triglycérides	60

Total B	210
Total en dirhams	296,40

Arrêtée la présente facture à la somme de : Deux cent quatre-vingt-seize dirhams 40 centimes***

DOUALAB
Dr DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
136 Lot Habiba Bourguiba Oulfa
(Prés mosquée Haj Fatah) Casablanca
Gsm: +212 623 700 300 - Tél: +212 522 900 300
Fax : +212 522 900 700



Dr. DADOUNE Loubna
Médecin Biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie Parasitologie
Mycologie - Hormonologie - Virologie - Test Covid-19 autorisé

مختبر التعاليل الطبية دعاء للأب

Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Compte rendu d'analyses

Mme AIT BASSOU Touda

Date de naissance : 01/01/1949

Demandé par Dr: BENABBES TAARJI F.Z

Prélèvement du: 08/08/2023 8:21

Dossier N° : 080823351

Page : 1 / 2

BIOCHIMIE

HÉMOGLOBINE GLYCOSYLIÉE

(Technique : HLC -723 GX Tosoh)

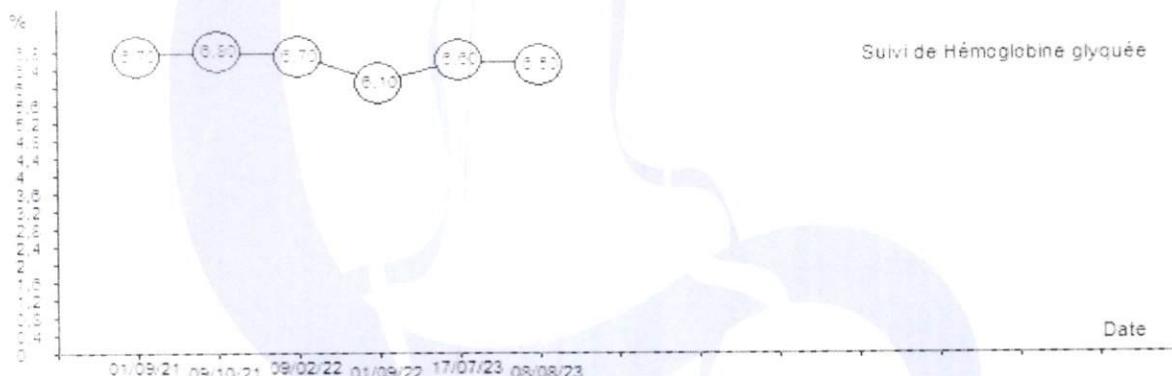
6,50 %

Valeurs de référence :

Patient normoglycémique : 4,0 à 6,0 %

Patient diabétique équilibré : taux avoisinant 6,5 %

Patient diabétique mal équilibré : > 7,5 %

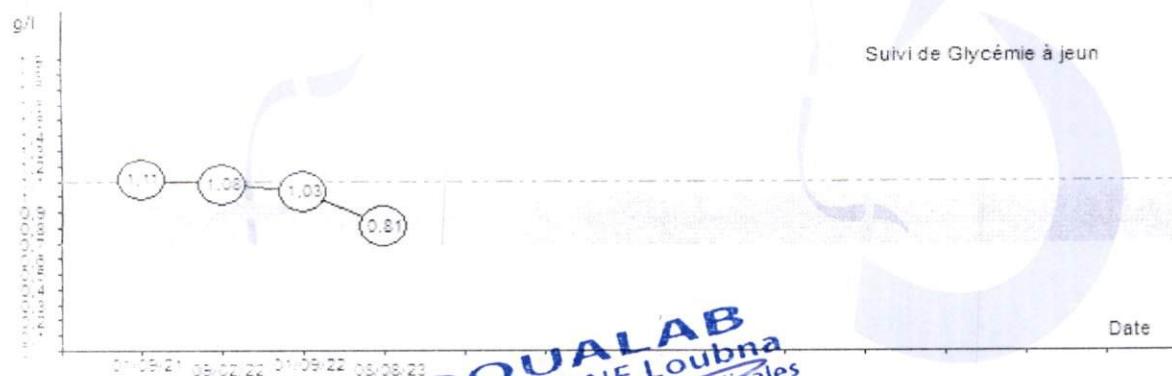


GLYCEMIE A JEUN

0,81 g/l
4,50 mmol/l

(0,7 - 1,1)

(3,89 - 6,11)



Bilan validé Biologiquement Le

DOUALAB
Dr DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
138 Lot Habiba Haj Fateh Oulfa
(Prés Mosquée Haj Fatah) Casablanca
Tél.: +212 522 900 300
Fax : +212 623 700 300
+212 522 900 700

138، تجزئة حبيبة الحاج فاتح الألفة (قرب مسجد الحاج فاتح) - الدار البيضاء - Fax : (0522) 900 700 - الفاكس : (0522) 900 700

138, Lotissement Habiba Haj Fateh Oulfa (Prés Mosquée Haj Fatah) Casablanca - Tél.: (0522) 900 300 - Fax : (0522) 900 700

Patente : 36225779 - RC : 400950 - IF : 40481510 - CNSS : 9044752 - ICE : 0004353000000002



Dr. DADOUNE Loubna
Médecin Biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie Parasitologie
Mycologie - Hormobiologie - Virologie - Test Covid-19 autorisé

مختبر التحاليل الطبية دعاء لاب

Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 080823351

Mme AIT BASSOU Touda

Page : 2 / 2

BIOCHIMIE

Acide Urique 1	59,00	mg/L	(26 - 60)	63,26 (09/02/22)
	351,1	μmol/L	(154,7 - 357)	80,00 (01/09/21) ~~~
Triglycérides	0,66	g/l	(Inférieur à 1,5)	
	0,75	mmol/l	(Inférieur à 1,5)	

DOUALAB
Dr DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
138 Lotissement Habiba Haj Fateh Oulfa
(Prés mosquée Haj Fatah) Casablanca
Gsm: +212 623 700 300 - Tél: +212 522 900 300
Fax: +212 522 900 700

Bilan validé Biologiquement Le

138، تجزئة حبيبة الحاج فاتح الألفة (قرب مسجد الحاج فاتح) - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 900 300 - الفاكس : 0522 900 700

138, Lotissement Habiba Haj Fateh Oulfa (Prés Mosquée Haj Fatah) Casablanca - Tél.: (0522) 900 300 - Fax : (0522) 900 700

Patente : 36225779 - RC : 400950 - IF : 40481510 - CNSS : 9044752 - ICE : 0004353000000002